

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
2 JUILLET 2024**

---

**Séance ordinaire du 2 juillet 2024**

---

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le mardi 2 juillet 2024 à 20 h, à laquelle sont présents :

Madame la conseillère Annie Soutière et Messieurs les conseillers, Michel Lemaire, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Mario van Rossum, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

**2024-07-775**      **Ordre du jour**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

Ajout du point	14.2	Festival de Compétition Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc : annulation des activités
----------------	------	--

Le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2024-07-776**      **Procès-verbal : juin 2024**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance tenue en juin 2024;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 juin 2024, tel que rédigé.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2024-07-777**      **Comptes**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 2 juillet 2024;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 208 120,11 \$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
2 JUILLET 2024**

**Période de questions portant sur les comptes**

Les membres du Conseil répondent aux questions des personnes présentes dans la salle.

**Liste de la correspondance**

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 2 juillet 2024.

**2024-07-778**

**Tournoi des familles : demande de prêt d'équipement**

Considérant la demande des membres de l'organisation du tournoi des familles reçue le 26 juin 2024 concernant le prêt des 2 chapiteaux, d'une rallonge électrique et du bar appartenant à la Municipalité pour les 16, 17 et 18 août prochain;

Considérant que les membres de l'organisation du tournoi des familles ont participé financièrement à l'acquisition des 2 chapiteaux;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'autoriser le prêt d'équipement tel que demandé, et ce, gratuitement.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2024-07-779**

**ADMQ : logiciel Munys**

Considérant qu'un logiciel de gestion comprenant un calendrier des obligations légales et réglementaires est disponible pour les municipalités;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser l'achat et le paiement du logiciel Munys à l'ADMQ au montant de 405 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2024-07-780**

**Chambre de commerce : renouvellement de l'adhésion**

Considérant que le Conseil désire renouveler l'adhésion de la Municipalité à la Chambre de Commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu pour la période 2024-2025;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser le renouvellement et le paiement de l'adhésion au montant de 185 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes**

Les membres du Conseil sont informés qu'il ne reste aucun dossier à transmettre à la MRC du Haut-Richelieu dans le cadre de la procédure de vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
2 JUILLET 2024**

**2024-07-781**

**Regards pluviaux : nettoyage**

Considérant les travaux annuels de nettoyage des regards pluviaux;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat au Groupe ADE, selon les termes de la soumission datée du 3 juin 2024, pour un montant maximal de 4 000 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2024-07-782**

**Rue Bonvouloir : levé topographique**

Considérant que dans le cadre du dossier de préparation des plans et devis de génie civil pour la rue Bonvouloir, un levé topographique est requis;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'octroyer le contrat à Bérard Tremblay, selon les termes de la soumission datée du 25 juin 2024, pour un montant de 6 350 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2024-07-783**

**Rue Bonvouloir : abat-poussière**

Considérant que les membres du Conseil désirent que de l'abat-poussière soit appliqué sur la rue Bonvouloir;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'autoriser une dépense pour un montant maximal de 2 300 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2024-07-784**

**Journalier – emploi d'été**

Considérant que la demande de la Municipalité dans le cadre du programme Emplois d'été Canada a été acceptée pour l'embauche d'un employé pendant la période estivale 2024;

Considérant que la Municipalité s'est vu accorder une subvention maximale de 2 206,40 \$;

Considérant qu'un appel de candidatures a été publié;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'embaucher David Kirgan à titre de journalier pour la période estivale, selon les conditions prévues au document « Conditions de travail David Kirgan – 2 juillet 2024 ».

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
2 JUILLET 2024**

**2024-07-785**

**Passage piétonnier : description technique de la servitude**

Considérant que les membres du Conseil d'administration de la Fabrique de Sainte-Brigide sont favorables à établir officiellement et par servitude un passage piétonnier longeant l'église;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- de mandater la firme Denicourt Arpenteurs-géomètres inc. pour la description technique de la servitude.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2024-07-786**

**Cuivre et plomb : suivi réglementaire**

Considérant que la Municipalité doit se conformer aux exigences *du Règlement sur la qualité de l'eau potable* en ce qui a trait au suivi du plomb et du cuivre dans l'eau potable;

Considérant l'offre de services reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'octroyer le contrat à Nordikeau, selon les termes de la soumission reçue le 5 juin 2024, pour un montant de 1 025 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2024-07-787**

**Réservoir : nourrice**

Considérant que la nourrice au réservoir d'eau potable doit être changée;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat à Plomberie St-Hyacinthe, selon les termes de la soumission reçue le 10 juin 2024, pour un montant de 4 107,50 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2024-07-788**

**Office d'habitation Brome-Missisquoi : budget 2024 révisé**

Considérant le budget révisé 2024 daté du 4 juin 2024 de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi qui porte à 14 172 \$ la quote-part de la Municipalité, soit une augmentation de 315 \$;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'approuver le budget 2024 révisé et d'autoriser le paiement des quotes-parts dues.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Rapport des permis**

Le rapport des permis émis pour le mois de juin 2024 est déposé au Conseil.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
2 JUILLET 2024**

**Complexe municipal**

Le Conseil informe les citoyens présents dans la salle que la Municipalité continuera le processus entamé et ira en appel d'offres pour le projet du Complexe municipal. Suite à la réception des soumissions, les membres du Conseil convoqueront les citoyens et le projet sera présenté à nouveau avec les coûts réels ainsi que les autres projets de la Municipalité en cours et à venir.

**2024-07-789**

**Brumisateur**

Considérant les fréquentes périodes de canicule;

Considérant que les membres du Conseil désirent offrir aux citoyens un moyen de se rafraîchir;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'autoriser une dépense pour un montant maximal de 1 500 \$ pour la fabrication d'un brumisateur en acier inoxydable.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2024-07-790**

**Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. :  
annulation des activités**

Considérant l'entente entre la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville et le Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. concernant la location du lot 6 144 179;

Considérant que ladite entente prévoit, entre autres, des obligations quant à l'inspection, par un ingénieur, de toutes les installations et de tous les équipements situés sur le terrain visé par l'entente;

Considérant qu'à plusieurs reprises la Municipalité a communiqué avec le Festival concernant les obligations liées à l'inspection des installations et des équipements;

Considérant qu'un rapport d'inspection a été produit et signé par un ingénieur de la firme Consumaj en date du 1<sup>er</sup> mai 2024 et remis à la Municipalité le 30 mai 2024 indiquant, entre autres, que la firme est *d'avis que les installations nécessitent des travaux majeurs afin de rendre les estrades et structures sécuritaires au public* et la firme conclue *que les structures observées présentent des risques pouvant compromettre l'intégrité des installations existantes ainsi que la sécurité des utilisateurs*;

Considérant que la Municipalité a accordé un délai au 5 juin 2024 pour la réalisation des travaux nécessaires pour rendre conformes et sécuritaires les installations et équipements du Festival et un délai au 28 juin 2024 pour le dépôt du certificat de l'ingénieur attestant la conformité des installations et des équipements;

Considérant qu'à ce jour, la Municipalité n'a pas reçu le certificat de l'ingénieur;

Considérant que selon l'entente, la Municipalité s'est réservé le droit d'annuler toute activité dans le cas où elle n'aurait pas reçu ledit certificat;

Considérant que l'entente prévoit également que le non-respect de l'une ou l'autre des clauses de l'entente est considéré comme un manquement;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
2 JUILLET 2024**

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'aviser le Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. que la Municipalité annule toutes les activités du Festival, et ce, tant que la Municipalité n'aura pas reçu le certificat d'un ingénieur attestant la conformité des installations et des équipements;
- d'aviser le Festival que le fait de ne pas s'être conformé à la section de l'entente concernant l'inspection constitue un manquement et qu'un montant de 500 \$ sera retranché du dépôt de garantie concernant ce manquement.

**Adoptée à l'unanimité**

**Rapports du maire et des comités**

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

**Deuxième période de questions et demandes des personnes présentes dans la salle**

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes présentes dans la salle.

2024-07-791

**Levée de la séance**

Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose de lever la séance :

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

\_\_\_\_\_  
Mario van Rossum, maire

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et greffière-trésorière

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et greffière-trésorière

**Attestation relative à la signature des résolutions**

Je soussigné Mario van Rossum, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

\_\_\_\_\_  
Mario van Rossum, maire